

Flash info PsyEN



Une mobilisation qui s'impose !

L'intersyndicale nationale s'est réunie le 19 Juin. Elle a débouché sur un communiqué de presse * qui appelle à faire du 28 juin un nouveau temps fort de l'action. Les résultats de notre mobilisation ont conduit le directeur de cabinet à accepter de recevoir l'intersyndicale le 4 Juillet. C'est manifestement le résultat de notre mouvement déterminé et unitaire.

La **mobilisation** de haut niveau, conduite jusqu'à présent dans les académies et au niveau national, **produit ses effets** sur la rédaction du projet de loi. Déjà examiné en première lecture à l'Assemblée Nationale, il sera présenté aux sénateurs, à partir du 10 juillet, suite à un retard lié à l'accumulation des textes législatifs à étudier.

- Certains sont **positifs** comme les évolutions qui visent davantage à **encadrer nationalement** l'élaboration de la **documentation** produite par les régions et **l'intervention des prestataires** des régions dans les établissements scolaires.
- D'autres plus **inquiétants** comme la demande d'un **rapport sur l'avenir des CIO** dans les 6 mois après la publication de la loi.

- Le **transfert des DRONISEP persiste**, mais on voit bien que chemin faisant, les décideurs se rendent compte des difficultés non seulement techniques mais aussi de fond.
- La réunion multilatérale sur le **projet de circulaire concernant le rôle du professeur principal** a également donné lieu à un quasi « **tollé** » **général** de la part des organisations syndicales (sauf l'une d'entre elles qui ne trouvait rien à redire sur l'extension des missions mais demandait juste que la fonction soit revalorisée !). La Dgescr a reconnu que l'examen des décrets statutaires et des circulaires de mission des autres personnels de l'équipe éducative avait été « oublié » ! **Une nouvelle rédaction sera proposée lors de la prochaine réunion début juillet.**

* **Communiqué de presse de l'intersyndicale:**

<https://www.snes.edu/Communique-de-l-Intersyndicale-33903.html>

Pompiers de Parcoursup !

Après le refus de plusieurs CIO de participer aux commissions d'appel ou la lecture solennelle d'une déclaration informant sur le mouvement dans d'autres, **la hiérarchie semble avoir pris la mesure de l'opposition de la profession aux projets gouvernementaux. Ceci peut se traduire par des pressions** pour refuser les récupérations des collègues ou pour vouloir imposer des permanences supplémentaires en juillet dans le cadre des commissions académiques d'affectation (CAAES) de Parcoursup.

Rappelons que les temps de permanence sont fixés par l'arrêté du 09 Mai 2017 et qu'un(e) collègue, PsyEN ou



DCIO, ayant déjà effectué ses 3 semaines maximum de permanence (soit 81H) sur l'année, ne peut se voir imposer un temps de présence supplémentaire, **sauf convocation par « ordre de mission nominatif » du rectorat.** De plus, même dans le cadre réglementaire, la visibilité du rôle des CIO et des personnels doit être clairement affichée par le rectorat.

L'administration reconnaît l'utilité des CIO ? **Qu'elle le dise haut et fort !** C'est ce qu'ont obtenu nos collègues de l'académie de Versailles.

Pour toute pression ou tentative d'intimidation, contactez vos responsables académiques du SNES ou directement la section académique du SNES-FSU.

Action...

Nouveau temps fort de la mobilisation dans les académies le 28 Juin. Piquenique ou apéro revendicatifs devant les rectorats, rassemblement devant les préfectures ou les conseils régionaux.

Il faut maintenir une nouvelle fois la pression pour empêcher de nouvelles dérives dans le projet de loi et si possible de nouvelles améliorations. L'intersyndicale se réunira après l'audience au MEN et décidera des suites de l'action dès la rentrée.

